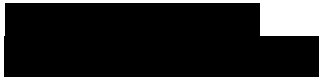


PAR COURRIEL

Québec, le 23 février 2026



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M78383

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 2 février 2026, visant à obtenir:

« Je demande accès aux documents suivants selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour le numéro d'enregistrement no 303193 et/ou à l'adresse 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec) J4H 2H8 depuis le 1er mai 2020 :

- La première demande d'enregistrement pour une résidence principale ou autre type d'hébergement et spécification du type d'hébergement;*
- Date de la première communication pour demande d'enregistrement par la(les) propriétaire(s) Gina Proano et/ou Patrick-Robert Phaneuf et demande(s) subséquente(s) de renouvellement;*
- Obligations exigées par CITQ pour être conformes au moment de la demande initiale après le 1er mai 2020;*
- S'il y a lieu, copie de la lettre envoyée par la CITQ à la propriétaire lui demandant de transmettre le certificat de conformité municipal;*
- L'avis de conformité et son Annexe A;*
- Copie du certificat d'enregistrement et/ou de l'attestation de classification temporaire émis par la CITQ avec le numéro d'enregistrement qui devra être indiqué sur la plateforme de location (Ex : Airbnb);*
- Copie de tout document, correspondance, dossier, avis, constat d'infraction, rapport d'inspection, information ou autre documentation pouvant être sous votre contrôle et en votre possession ayant trait à la Propriété susmentionnée selon les dispositions de toute loi ou réglementation relevant de votre compétence;*
- Liste des services offerts pour l'hébergement lors de la première demande d'enregistrement. »*

...2

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés. Vous trouverez le document en pièce jointe.

En vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), les renseignements personnels contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces derniers ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

p.j. Avis de recours
Fichiers combinés

A-2.1 - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

De : [#_residence.principale](#)
À : [REDACTED]
Objet : Dossier CITQ # 303193 - Attestation d'établissement de résidence principale
Date : 14 décembre 2020 14:51:15
Pièces jointes : [303193 - Avis écrit.pdf](#)



Le 14 décembre 2020

Madame Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Établissement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil

Objet : Attestation pour une résidence principale et numéro
d'établissement

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture du dossier de l'établissement mentionné en rubrique.

Une attestation pour une résidence principale vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cet avis écrit doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (303193) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non

transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Aussi, veuillez prendre connaissance du guide sanitaire suivant :
[Cliquez ici](#)

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : residence.principale@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...



ATTESTATION D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT:

303193

CATÉGORIE : Établissement de résidence principale

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

DATE DE VALIDITÉ:

Du 14 décembre 2020

Au 13 décembre 2022

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [REDACTED] art.54
Objet : CITQ Établissement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 10 octobre 2022 06:53:11
Pièces jointes : [303193 - Demande d'attestation.pdf](#)



Le 10 octobre 2022

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Madame,

Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2022**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans :

- **une demande de renouvellement (ci-jointe)** signée par le représentant nommé au dossier, à retourner en y apportant les modifications si nécessaires.

Sur réception des documents votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2023

Sans cela, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement, vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique.

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000225276 par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 50.00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande de renouvellement d'enregistrement

Identifiant de l'établissement : 303193

Établissement

Adresse ou localisation géographique

746, rue Gardenville

Municipalité

Longueuil

Code Postal

J4H 2H8

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Nom

PATRICK-ROBERT PHANEUF ET GINA ÉLIZABETH PROANO
VELASTEGUI

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principale

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire**Code postal**

J4H 2H8

Courriel

Représentant

Nom

Gina Proano

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principale

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire**Code postal**

J4H 2H8

Courriel

Nom du représentant (en lettres moulées)

GINA PROANO

X

Signature du représentant

Date

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [Gina Proano](#)
Objet : CITQ Établissement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 31 octobre 2022 11:18:37



Le 31 octobre 2022

Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Établissement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 30 novembre 2023.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (303193).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

De : [# Renouveau CITO](#)
À : [REDACTED]
Objet : CITO Enregistrement # 303193 - IMPORTANT - Certificat d'enregistrement
Date : 3 juillet 2023 16:04:39
Pièces jointes : [303193 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 3 juillet 2023

Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique

Bonjour,

La nouvelle *Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal* a été adoptée le 7 juin 2023 et est maintenant en vigueur.

En vertu de celle-ci, l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique prend dorénavant la forme d'un certificat d'enregistrement qui porte la signature de la ministre et contient le numéro d'enregistrement, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, le cas échéant, le nom de l'établissement.

Puisque l'établissement cité en rubrique possède en date d'aujourd'hui un enregistrement valide en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, nous vous transmettons ci-joint son nouveau certificat d'enregistrement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, ce certificat doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux plateformes numériques d'hébergement transactionnelles assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par

lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandée par les exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe CITQ

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

303193

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

art.54

DÉLIVRÉ LE : **2022-12-01**

EXPIRE LE : **2023-11-30**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [REDACTED]
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 6 octobre 2023 06:28:40
Pièces jointes : [303193 - Demande de renouvellement.pdf](#)



Le 6 octobre 2023

N/Réf. : Établissement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Vous devez renouveler chaque année l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique. Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2023**.

Pour renouveler, vous devez :

- compléter et nous retourner **une demande de renouvellement (ci-jointe)** signée par le représentant nommé au dossier, en y apportant les modifications si nécessaires.
- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 50.00\$

IMPORTANT - Les deux conditions doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2024

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement et de l'afficher sur les différentes plateformes de location.

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000244448 par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 50.00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande de renouvellement d'enregistrement

Identifiant de l'établissement : 303193

Établissement

Adresse ou localisation géographique

746, rue Gardenville

Municipalité

Longueuil

Code Postal

J4H 2H8

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Nom

PATRICK-ROBERT PHANEUF ET GINA ÉLIZABETH PROANO
VELASTEGUI

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principale

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire**Code postal**

J4H 2H8

Courriel

Représentant

Nom

Gina Proano

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principale

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire**Code postal**

J4H 2H8

Courriel

Nom du représentant (en lettres moulées)

GINA PROANO

X

Signature du représentant

Date

De : [# Renouvellement CITO](#)
À : [Gina Proano](#)
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 17 octobre 2023 15:18:21
Pièces jointes : [303193 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 17 octobre 2023

Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 30 novembre 2024.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandée par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (303193) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

303193

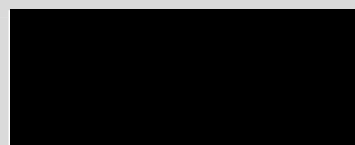
NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

art.54



DÉLIVRÉ LE : **2023-10-17**

EXPIRE LE : **2024-11-30**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [REDACTED]
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 8 octobre 2024 06:12:50
Pièces jointes : [303193 - Demande de renouvellement.pdf](#)



N/Réf. : Établissement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2024**.

Pour renouveler, vous devez **avant cette date**:

- **compléter et nous retourner une demande de renouvellement (ci-jointe)** signée par le représentant nommé au dossier, en y apportant les modifications si nécessaires.
- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 51,50\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000270186 par la poste.

IMPORTANT – Ces deux obligations légales doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2025 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement et de l'afficher sur les différentes plateformes de location**.

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture

en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande de renouvellement d'enregistrement

Identifiant de l'établissement : 303193

Établissement

Adresse ou localisation géographique

746, rue Gardenville

Municipalité

Longueuil

Code Postal

J4H 2H8

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Nom

PATRICK-ROBERT PHANEUF ET GINA ÉLIZABETH PROANO
VELASTEGUI

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principale

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire

Code postal

J4H 2H8

Courriel

Représentant

Nom

Gina Proano

Adresse

746, rue Gardenville

Téléphone principal

art.54

Municipalité postale

Longueuil

Téléphone secondaire

Code postal

J4H 2H8

Courriel

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Déclaration de culpabilité

Avez-vous été reconnu(e) coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☐ Non

☐ Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Date

Signature

Nom du représentant (en lettres moulées)

GINA PROANO

X

Signature du représentant

Date

De : [# Renouvellement CITO](#)
À : [Gina Proano](#)
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 29 octobre 2024 10:17:24
Pièces jointes : [303193 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 29 octobre 2024

Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 30 novembre 2025.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique. Notez qu'il est possible qu'un délai d'un ou deux jours ouvrables, à partir de

la date d'émission de votre certificat, soit nécessaire avant que les plateformes puissent traiter et valider votre enregistrement.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (303193) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

303193

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

art.54

DÉLIVRÉ LE : **2024-10-29**

EXPIRE LE : **2025-11-30**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [Gina Proano](#)
À : [#_residence.principale](#)
Objet : RE: Dossier CITQ RP-11363
Date : 14 décembre 2020 14:53:06
Pièces jointes : [Pièce jointe sans titre 00101.png](#)
[assurance CITQ.pdf](#)

Bonjour,
Je suis désolé de l'erreur que je pense avoir faite. J'ai peut-être confondu mes assurances.
Voici la preuve d'assurance pour le 746 Gardenville a mon nom et de mon mari.

Merci

Cordialement

Gina Proano
T : +1 (514) 576-2597


solutionsprp.com



art.54

From: residence.principale <residence.principale@citq.qc.ca>

Sent: December 7, 2020 4:48 PM

To: Gina Proano  art.54

Subject: Dossier CITQ RP-11363

Bonjour,

Après analyse de votre demande d'attestation d'Établissement de résidence principale, nous constatons que la preuve d'assurance n'est pas conforme puisque nous devrions y retrouver les informations suivantes:

- Adresse de l'établissement
- Nom de l'assuré
- Période de validité
- Assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions\$ par événement

Sur réception d'un document conforme, soyez assuré que votre demande d'attestation sera traitée dans les meilleurs délais.

Merci,

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : residence.principale@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage

Conditions particulières

Client

PHANEUF PATRICK-ROBERT ET
PROANO VELASTEGUI GINA ELIZABETH
746, RUE GARDENVILLE
LONGUEUIL QC J4H 2H8

Votre nouvelle police

Numéro de police

Police en vigueur du 2020-05-06* au 2021-05-06*
Année Mois Jour Année Mois Jour
exclusivement (*à 0 h 01, heure normale à l'adresse indiquée ci-contre.)
Assujettie aux Dispositions générales

Emplacement 01 : Vision habitation Desjardins, propriétaire occupant

Assuré(s)

PHANEUF PATRICK-ROBERT ET
PROANO VELASTEGUI GINA ELIZABETH

Adresse

746, RUE GARDENVILLE LONGUEUIL

Description

Franchise

Garanties

Suite au verso →

Numéro de police

Emplacement 01

(suite)

Garanties

Garanties pour la Responsabilité civile

E - Responsabilité civile

2 000 000 \$ incluse

Important

Prime pour cet emplacement (taxes en sus)

Prime totale pour cette police (taxe en sus)

Numéro de police

Clauses complémentaires

FACTURE

4250 CHEMIN DE LA SAVANE
LONGUEUIL, QC J3Y 9G4
Tél.: (450) 463-7272, option 4

PATRICK-ROBERT PHANEUF
GINA ÉLIZABETH PROANO VELASTEGUI
746 RUE GARDENVILLE
LONGUEUIL, QC J4H 2H8

NUMÉRO DE FACTURE 202000-040002732	NUMÉRO DE DOSSIER 00031314
NUMÉRO DE MATRICULE 58227-0443-31-0713	
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AU REGISTRE FONCIER 25359498	
DATE DU TRANSFERT DE L'IMMEUBLE 2020-05-06	
DATE D'ÉCHÉANCE 2020-08-31	DATE DE FACTURATION 2020-07-30

ADRESSE DE L'IMMEUBLE

746 RUE GARDENVILLE LONGUEUIL

DÉSIGNATION CADASTRALE

2630522

CALCUL DU DROIT DE MUTATION			
DROIT TAXABLE	DONNÉE DE BASE	TAUX	MONTANT
726 000	51 700	0,005	258,50
	206 900	0,010	2 069,00
	258 500	0,015	3 877,50
	208 900	0,030	6 267,00
Valeur uniformisée 697 944	TOTAL		12 472,00
Facteur comparatif 1,04			

Note: Toutes modifications rétroactives du rôle d'évaluation foncière ayant pour effet de changer la base d'imposition de l'immeuble à la date du transfert pourraient entraîner une révision de la facturation.

TAUX SUR ARRÉRAGES INTÉRÊT 7,00 %
PÉNALITÉ 5,00 %

Pour consulter votre compte de taxes, produire un état de compte en tout temps, veuillez vous inscrire à TED (Transmission Électronique de Documents).

No. Identification TED: 472308

POUR INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, VOIR AU VERSO.

PATRICK-ROBERT PHANEUF
GINA ÉLIZABETH PROANO VELASTEGUI
746 RUE GARDENVILLE
LONGUEUIL, QC J4H 2H8

00031314

N° DE FACTURE 202000-040002732	MONTANT DÙ 12 472,00 \$
DATE D'ÉCHÉANCE 31 août 2020	MONTANT DU PAIEMENT \$

00 00151 0000000000000000 0000000000020200 00400027320134 0001247200



ÉTAT DE COMPTE

Foncier

PAGE 1 DE 1
DATE: 2020-07-30

DIVISION DE LA PERCEPTION
4250 CHEMIN DE LA SAVANE
LONGUEUIL, QC J3Y 9G4

Info-Taxes Tél.: (450) 463-7272, option 2

PATRICK-ROBERT PHANEUF
746 RUE GARDENVILLE
LONGUEUIL QC J4H 2H8

N° DOSSIER: 00031314

N° IDENTIFICATION: 472308

MONTANT: 15 622,68

CHÈQUES POSTDATÉS EN MAIN: 0,00

ADRESSE DE L'IMMEUBLE
746 RUE GARDENVILLE LONGUEUIL

Sommes dues au 31 août 2020

Date	Description	Numéro facture	Échéance	Capital	Intérêts	Pénalité	Solde
2020-01-06	Taxes foncières	202041-010026535	2020-07-06	1 561,02	16,72	11,94	1 589,68
Total des sommes dues				1 561,02	16,72	11,94	1 589,68

Échéances à venir

Date	Description	Échéance	Solde
2020-07-30	DROIT DE MUTATION	2020-08-31	12 472,00
2020-01-06	Taxes foncières	2020-09-08	1 561,00
Total des échéances à venir			14 033,00

Total 15 622,68

Prendre note que la description intitulée "Charge transférée" peut représenter des factures de taxes foncières, consommation d'eau, fausses alarmes, factures diverses et droit de mutation (si applicable).

Pour un paiement fait après le 31 août 2020, vous devez ajouter 0,51 \$ d'intérêt/pénalité journalier au total des sommes dues. Ce calcul ne tient pas compte des échéances à venir, ainsi que des factures émises et des paiements effectués après le 2020-07-23.

Le taux d'intérêt en vigueur est de 7,00%. Le taux de pénalité est de 5,00% l'an.

1575,35



PAYABLE À LA PLUPART DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

PATRICK-ROBERT PHANEUF
746 RUE GARDENVILLE
LONGUEUIL QC J4H 2H8

ÉTAT DE COMPTE AU: 2020-07-30

NO. DOSSIER POUR PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
0015 1000 0003 1314 01 1 5

MONTANT À PAYER: 15 622,68

MONTANT PAYÉ

00 00151 0000000000000000 0000000000001510 00000313140115 0001562268

000083 9001

96

Numéro de police

Emplacement 01

(suite)

Garanties

Garanties pour la Responsabilité civile

E - Responsabilité civile

2 000 000 \$ incluse

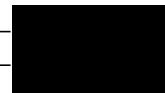
Important

Prime pour cet emplacement (taxes en sus)

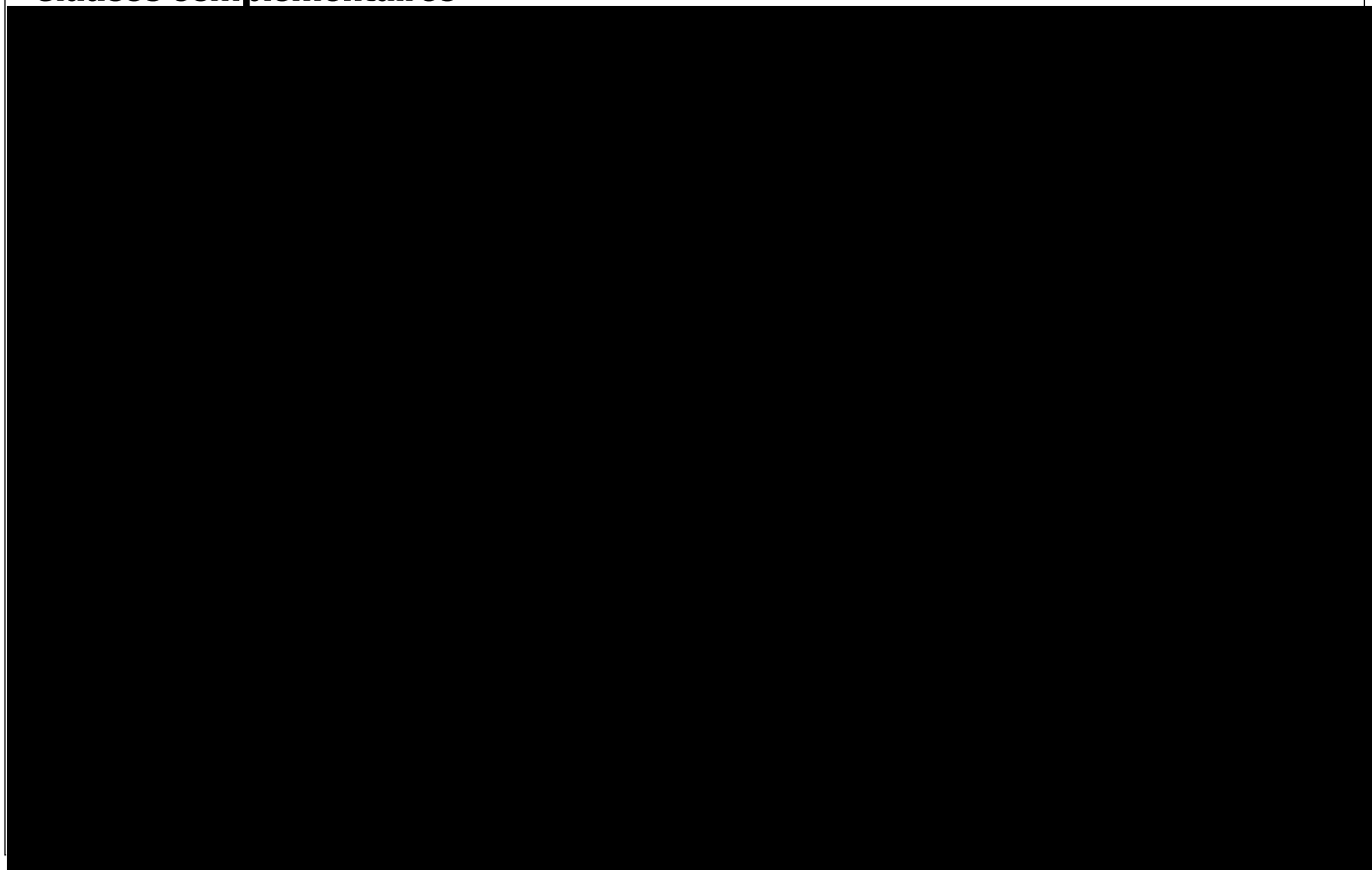
Prime totale pour cette police (taxe en sus)

art.54

Numéro de police



Clauses complémentaires



Demande de renouvellement

- | | |
|---|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Preuve d'assurance</u> |
| 6 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

No civique

746

Odonyme

rue Gardenville

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

J4H2H8

Municipalité

Longueuil

Province

Québec

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

PATRICK-ROBERT PHANEUF ET GINA ÉLIZABETH PROANO VELASTEGUI

Forme juridique

Société de participation

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

746

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

rue Gardenville

Municipalité

Longueuil

Succursale

Code postal

J4H2H8

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

Téléphone secondaire

Courriel

art.54

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Proano

Prénom

Gina

Sexe

Adresse du représentant

Numéro civique

746

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

rue Gardenville

Municipalité

Longueuil

Succursale

Code postal

J4H2H8

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

[REDACTED]

Téléphone secondaire

Courriel

[REDACTED]

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.



Non



Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Gina

Nom

Proano

Date de la déclaration: 03 novembre 2025

De : [Renouvellement CITQ](#)
À : [REDACTED]
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement art.54
Date : 1 novembre 2025 21:19:41
Pièces jointes : [image.png](#)



N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2025**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans une demande de renouvellement.

Nous vous rappelons que vous devez fournir le ou les documents suivants avant cette date:

- **une Demande de renouvellement / Déclaration annuelle** à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- les droits d'enregistrement au montant de 53.00 \$ (facture numéro F000298135), en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Sur réception du ou des documents, votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2026.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement et de l'afficher sur les différentes plateformes de location**.

Si toutefois vous avez cessé d'exploiter votre établissement, nous vous invitons à nous en informer dès que possible et à fermer votre dossier en remplissant le formulaire de cessation d'activités disponible sur notre site Web; <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737 — Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

p.j. (1)

Délégataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [Renouvellement CITQ](#)
À : [Gina Proano](#)
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 3 novembre 2025 15:46:21
Pièces jointes : [image.png](#)
[303193 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 3 novembre 2025

Gina Proano
746, rue Gardenville
Longueuil (Québec) J4H 2H8

N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 30 novembre 2026.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Dès sa réception, assurez-vous que les renseignements inscrits sur le certificat d'enregistrement sont complets et exacts.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique. Notez qu'il est possible qu'un délai d'un ou deux jours ouvrables, à partir de la date d'émission de votre certificat, soit nécessaire avant que les plateformes puissent traiter et valider votre enregistrement.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (303193) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement..

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

De : [Renouvellement CITQ](#) art.54
À : [REDACTED]
Objet : CITQ Enregistrement # 303193 - 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 1 octobre 2025 09:17:45
Pièces jointes : [303193 - Facture.pdf](#)



N/Réf. : Enregistrement n° 303193
Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2025**.

Pour renouveler, vous devez **avant cette date**:

- **compléter la Demande de renouvellement / Déclaration annuelle** en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 53,00\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

À cet effet, vous trouverez ci-jointe la facture n° F000298135.

IMPORTANT – Ces deux obligations légales doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2026 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement** et de l'afficher sur les différentes plateformes de location.

Si toutefois vous avez cessé d'exploiter votre établissement, nous vous invitons à nous en informer dès que possible et à fermer votre dossier en remplissant le formulaire de

cessation d'activités disponible sur notre site Web; <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737 — Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

p.j. (1)

Délégataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [Renouvellement CITQ](#)
À : [Gina Proano](#)
Objet : CITQ Établissement # 303193- Enregistrement de votre établissement
Date : 6 septembre 2022 03:35:53
Pièces jointes : [303193 - Lettre.pdf](#)
[303193 - Avis écrit.pdf](#)

Madame,

Vous trouverez en pièce jointe une importante communication relativement à l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique.

Cette communication fait suite à l'entrée en vigueur le 1er septembre dernier de la nouvelle Loi et du nouveau Règlement sur l'hébergement touristique et concerne la nouvelle catégorie sous laquelle votre établissement est maintenant enregistré

Nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Merci

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489
Sans frais : 1 866 499-0550
Courriel : renouvellement@citq.qc.ca
Site Internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : citqca@bf366740.panelvps.net pour le compte de [Corporation de l'industrie touristique du Québec](#)
À : [Form:](#) [REDACTED]
Objet : CITQ Établissement résidence principale art.54
Date : 21 octobre 2020 15:13:02
Pièces jointes : [DemandeResidencePrincipaleCITQ.pdf](#)

Madame, Monsieur,

Votre demande a été transmise avec succès. Votre numéro de confirmation est **RP-11363**.
Veuillez noter qu'il ne s'agit pas de votre numéro d'établissement.

Votre numéro d'établissement vous sera transmis par courriel dès que nous aurons reçu la réponse de votre municipalité qui dispose d'un délai de 45 jours pour s'opposer à votre demande d'attestation, tel que stipulé par le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique. Les frais d'attestation de 50 \$ (TPS et TVQ en sus) devront également avoir été acquittés.

L'équipe de l'administration
Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : residence.principale@citq.qc.ca
Site Internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION

De : [Avis d'exploitation CITQ](#)
À : sophie.gendron@longueuil.quebec
Objet : Dossier CITQ # RP-11363
Date : 22 octobre 2020 11:37:00
Pièces jointes : [RP-11363 - Avis d exploitation20201022 033637.pdf](#)



Longueuil, le 22 octobre 2020

Dossier CITQ # RP-11363

Ville : Longueuil

4250, chemin de la Savane

(Québec) J3Y 9G4

Objet : Conformité à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages

Madame Gendron,

Par la présente, nous désirons vous informer **qu'une demande d'attestation de classification** nous a été présentée pour l'établissement d'hébergement touristique situé au 746, rue Gardenville.

Le ministère du Tourisme est responsable de l'application de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (ci-après la Loi). En vertu de l'article 6 de la Loi, l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique est soumise à la délivrance d'une attestation de classification.

En vertu de l'article 6.1 de la Loi :

« Sur réception d'une demande d'attestation de classification à l'égard d'un établissement d'hébergement touristique pour lequel aucune attestation n'a été délivrée, ou d'une demande visant à changer la catégorie d'hébergement touristique, le type ou le nombre d'unités d'hébergement offertes, le ministre transmet un avis à la municipalité, à l'arrondissement ou à la municipalité régionale de comté sur le territoire duquel est situé l'établissement l'informant de la demande et de l'usage projeté.

La municipalité, l'arrondissement ou la municipalité régionale de comté doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1). »

Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire ci-joint et nous le faire parvenir dans les délais prévus par la Loi. Nous accepterons aussi toute autre forme de communication écrite, pourvu qu'elle soit claire et qu'aucune ambiguïté n'existe quant à la non-conformité de l'établissement à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages. Vous pouvez nous transmettre le document par courrier, courriel ou télécopieur aux coordonnées suivantes :

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010 rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca

Télécopieur : 450 679-1489

En l'absence d'une réponse de votre part avant le **6 décembre 2020**, nous procéderons à la délivrance de l'attestation de classification demandée.

Nous vous remercions à l'avance et vous prions d'agréer Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. Avis d'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : citqca@9e150946.panelvps.net pour le compte de [Corporation de l'industrie touristique du Québec](#)
À : [Païement;](#) [REDACTED]
Objet : Droits payables aux fins d'enregistrement art.54
Date : 3 novembre 2025 10:56:52

Courriel automatisé, ne pas répondre.

Païement reçu en date du 03 novembre 2025 10h52

Numéro d'enregistrement/Numéro de référence: 303193

Nom de l'établissement: 746 Gardenville

Numéro de facture: F000298135

Courriel: [REDACTED] art.54

Montant: \$ 53.00 CAD

#Transaction Paypal: 47W60079M0335191G

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737

Télec. : 450 679-1489 Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : info@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

De : citqca@bf366740.panelvps.net pour le compte de [Corporation de l'industrie touristique du Québec](#)
À : [Païement; gina@monplanacanada.ca](mailto:gina@monplanacanada.ca)
Objet : Frais annuels d'attestation
Date : 26 octobre 2022 14:21:40

Courriel automatisé, ne pas répondre.

Païement reçu en date du 26 octobre 2022 14h18

Numéro établissement: 303193

Nom de l'établissement: 303193

Numéro de facture: F000225276

Courriel: [REDACTED] art.54

Montant: \$ 50.00 CAD

#Transaction Paypal: 6M3317460C261531A

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737

Téléc. : 450 679-1489 Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : info@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION

De : [Gina Proano](#)
À : [Renouvellement CITQ](#)
Objet : RE: CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 28 octobre 2024 13:01:27
Pièces jointes : [factura 746 2024.pdf](#)
[Xerox Scan 10282024120939.PDF](#)

Bonjour

Voici le document signé ainsi que la preuve de paiement.
Je reste à l'écoute de toute demande complémentaire

Cordialement

From: Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Sent: October 8, 2024 6:13 AM
To: Gina Proano <gina@monplancanada.ca>
Subject: CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement



N/Réf. : Établissement n° 303193

Adresse : [746, rue Gardenville](#), [Longueuil](#) (Québec)

[Catégorie : Établissements de résidence principale](#)

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre

établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2024**.

Pour renouveler, vous devez avant cette date:

- compléter et nous retourner une demande de renouvellement (ci-jointe) signée par le représentant nommé au dossier, en y apportant les modifications si nécessaires.
- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 51,50\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000270186 par la poste.

IMPORTANT – Ces deux obligations légales doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2025 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement et de l'afficher sur les différentes plateformes de location.**

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [Gina Proano](#)
À : [Renouvellement CITQ](#); [Gina Proano](#)
Objet : RE: CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 16 octobre 2023 21:25:06
Pièces jointes : [303193 - Paiement.pdf](#)
[303193 - Demande de renouvellement.pdf](#)

Bonjour

Voici les documents demandés.

Je n'ai pas changé de compagnie d'assurance j'espère que cela est complet

Cordialement

From: Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Sent: October 6, 2023 6:29 AM
To: Gina Proano <gproano@solutionsprp.com>
Subject: CITQ Enregistrement # 303193 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 6 octobre 2023

N/Réf. : Établissement n° 303193

Adresse : 746, rue Gardenville, Longueuil (Québec)

Catégorie : Établissements de résidence principale

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Vous devez renouveler chaque année l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique. Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 30 novembre 2023**.

Pour renouveler, vous devez :

- compléter et nous retourner **une demande de renouvellement (ci-jointe)** signée par le représentant nommé au dossier, en y apportant les modifications si nécessaires.
- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 50.00\$

IMPORTANT - Les deux conditions doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2024

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement et de l'afficher sur les différentes plateformes de location.

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000244448 par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 50.00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7